

# الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

## وزارة المالية

### المديرية العامة للميزانية

CIRCULAIRE N° 40.35.... DU ..... 13 FEV. 2023

<b>OBJET :</b>	<b>LES MODALITES D'EXECUTION DES CREDITS BUDGETAIRES RETENUS PAR LA LOI DE FINANCES DE L'ANNEE POUR LES SUBVENTIONS ACCORDEES DANS LE CADRE DE L'APPUI AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DES COMMUNES.</b>
<b>Destinataires :</b>	MESDAMES ET MESSIEURS : <ul style="list-style-type: none"><li>• LE RESPONSABLE DE LA FONCTION FINANCIERE CONCERNE DU MICLAT ;</li><li>• LE RESPONSABLE DE PROGRAMME CONCERNE ;</li><li>• LES RESPONSABLES DES ACTIONS CONCERNES ;</li><li>• LES DIRECTEURS DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI BUDGETAIRES</li><li>• LES CONTRÔLEURS BUDGETAIRES.</li></ul>
<b>Références :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Loi organique n° 18 -15 du 2 septembre 2018, modifiée et complétée, relative aux lois de finances (LOLF) ;</li><li>• Décret exécutif n° 20-403 du 29 décembre 2020 fixant les conditions de maturation et d'inscription des programmes ;</li><li>• Décret exécutif n° 20-404 du 29 décembre 2020 Fixant les modalités de gestion et de délégation de crédits.</li><li>• Arrêté n° 03 du 11 janvier 2023 fixant les modalités de maturation et d'inscription des opérations d'investissement public de l'État au titre d'un programme ;</li><li>• Arrêté n° 124 du 15 août 2022 fixant les sous catégories de dépenses ainsi que la codification de la classification par nature économique des charges budgétaires de l'Etat ;</li><li>• Circulaire n°9657 du 15 décembre 2022 relative aux modalités de codification de la classification par activité des charges budgétaires de l'État ;</li><li>• Circulaire n° 9659 du 15 décembre 2022 relative aux règles de consommation des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP).</li></ul>

La présente circulaire a pour objet d'explicitier les modalités d'exécution des crédits budgétaires retenus pour les subventions accordées au titre de la loi de finances de l'année, dans le cadre de l'appui au développement socio-économique des communes.

Les procédures ci-après, s'appliquent aux crédits budgétaires inscrits pour les subventions accordées au titre de la loi de finances de l'année, dans le cadre du :

- Programme 005.015 : Soutien aux collectivités locales.
- Sous-programme 02 : appui au développement socio-économique des collectivités locales.
- 58 Actions déconcentrées du DPIC du MICLAT.

Dans le cadre de l'exécution des crédits budgétaires retenus par la loi de finances de l'année, au titre des dépenses de transferts aux communes, le responsable de l'action compétent<sup>1</sup> pré-notifie, dès le début du mois de janvier de l'exercice en cause, aux communes concernées le montant global de l'autorisation d'engagement (AE).

Les montants des AE pré-notifiés sont arrêtés par le responsable de l'action sur la base des besoins et demandes déjà exprimés par les communes concernées durant l'exercice écoulé, et en concertation avec les responsables habilités. Cette pré-notification peut être également assortie de directives et de conditions quant notamment aux priorités<sup>2</sup> devant être observées par la commune.

Cette pré-notification, pouvant également être appelée « notification prévisionnelle de financement », prise en la forme de décision, est nécessairement indicative. Elle permet à la commune de détenir une information structurante, mais elle n'est pas de nature à constituer une créance de la commune à l'encontre de l'Etat.

Sur la base de cette pré-notification du montant global de l'AE, le Président de l'APC de la commune bénéficiaire, engage les procédures de mise en œuvre, dans le strict respect de la législation et de la réglementation en vigueur et dans la limite du montant global de l'AE pré-notifié et des projets d'équipement public éligibles aux domaines d'intervention des subventions de l'Etat fixés à l'annexe de la présente circulaire.

Le choix des projets d'équipement public à réaliser est du domaine de compétence de la commune, sous réserve du strict respect des directives et conditions suscitées.

Après les résultats de l'appel à concurrence, le Président de l'APC de la commune bénéficiaire, doit présenter une demande d'allocation d'une subvention, motivée et accompagnée des pièces justificatives nécessaires<sup>3</sup>.

Suite à l'examen de la demande suscitée, le responsable de l'action établit une décision d'allocation de subvention au profit de la commune<sup>4</sup>, qui vaut notification.

Cette décision d'allocation de subvention à la commune précise, en sus des textes de référence, les éléments d'information suivants :

---

<sup>1</sup> Il s'agit dans ce cas des 58 actions déconcentrées du DPIC du MICLAT.

<sup>2</sup> Priorités : AEP, environnement ...

<sup>3</sup> Le responsable de l'action est compétent pour définir les pièces justificatives nécessaires pour l'octroi de la subvention.

<sup>4</sup> Cette décision a un caractère définitif.

- Le montant global définitif de l'Autorisation d'engagement accordée ;
- Le montant des crédits de paiement correspondant ;
- La liste des projets d'équipement public financés en AE et en CP.

Cette décision d'allocation de subvention à la commune impliquera la consommation des AE et des CP du Titre 4 dépenses de transferts / catégorie 44000 transferts aux collectivités locales, et ce, au niveau du budget de l'Etat.

Cette décision est soumise au visa du contrôleur budgétaire auprès du responsable de l'action déconcentrée.

Toute modification rendue nécessaire (réévaluation, changement de consistance ...) de la décision d'allocation de subvention, intervient par une décision d'allocation de subvention rectificative, dont le modèle est ci-joint.

Il convient de rappeler que les crédits budgétaires mobilisés par l'Etat au titre de l'appui au développement socio-économique des communes, doivent être exécutés dans les meilleurs délais, pour permettre leurs transferts aux communes durant les premiers mois de l'exercice concerné.

Sont disponibles sur le site web de la DGB, à l'adresse : <http://mfdgb.gov.dz/> et ce sous plusieurs formats :

- Modèle de décision de pré-notification de subvention aux communes ;
- Modèle de décision d'allocation de subvention aux communes ;
- Modèle de décision d'allocation de subvention aux communes rectificative ;
- Liste des domaines d'intervention des subventions de l'Etat dans le cadre de l'appui au développement socio-économique des collectivités locales.

Tels sont les éléments d'explication que j'ai l'honneur de vous faire part, par la présente circulaire.

**Le Directeur Général du Budget.**





Décision N° ...../...../PCD/....., le .....

PLANS COMMUNAUX DE DEVELOPPEMENT  
COMMUNE DE : .....

المخططات البلدية للتنمية  
بلدية: .....

Portefeuille de programmes	.....	محفظة البرامج
Programme	.....	البرنامج
Sous-Programme	.....	البرنامج الفرعي
Action (Sous action)	.....	النشاط (النشاط الفرعي)
Titre 4	.....	الباب 4
Catégorie	.....	الصف
Sous-catégorie	.....	الصف الفرعي

DECISION DE PRE-NOTIFICATION DE SUBVENTION  مقرر تبليغ مسبق لإعانة

إن مسؤول النشاط

بمقتضى القانون العضوي رقم 18-15 المؤرخ في 22 ذي الحجة عام 1439 الموافق 2 سبتمبر سنة 2018 والمتعلق بقوانين المالية، المعدل والمتمم،  
و بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 20-403 المؤرخ في 14 جمادى الأولى عام 1442 الموافق 29 ديسمبر 2020، الذي يحدد شروط نضج وتسجيل البرامج.  
و بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 20-404 المؤرخ في 14 جمادى الأولى عام 1442 الموافق 29 ديسمبر 2020، الذي يحدد كفاءات تسيير وتفويض الاعتمادات المالية.  
و بمقتضى القرار رقم 124 المؤرخ في 15 غشت 2022 الذي يحدد الأصناف الفرعية للنفقات و كذا ترميز التصنيف حسب الطبيعة الاقتصادية لأعباء ميزانية الدولة.  
و بمقتضى القرار رقم 03 المؤرخ في 11 يناير 2023 يحدد كفاءات نضج وتسجيل عمليات الاستثمار العمومي للدولة بعنوان برنامج.  
و بمقتضى المنشور رقم ..... المؤرخ في ..... المحدد لكفاءات تنفيذ الاعتمادات المالية المفتوحة بموجب قانون المالية للسنة للإعانات الممنوحة في إطار دعم التنمية الاقتصادية والاجتماعية للبلديات،  
و بمقتضى مقرر التسجيل لسنة ..... لوزارة المالية "المديرية العامة للميزانية" رقم : ..... المؤرخ في.....  
و بمقتضى الطلب رقم: ..... المؤرخ في .....

DECIDE

بقرر ما يلي

المادة الأولى : يتم بموجب هذا المقرر تبليغ مسبق لإعانة بعنوان المخططات البلدية للتنمية لبلدية ..... للسنة المالية .....

ARTICLE 1<sup>er</sup> : Il est procédé par la présente décision à la pré-notification d'une subvention au titre des Plans Communaux de Développement à la commune ..... pour l'exercice .....

المادة الثانية : يقدر المبلغ الإجمالي لرخصة الالتزام بما قدره ..... دج.

ARTICLE 2 : Le montant global de l'autorisation d'engagement est de ..... DA.

...../.....



المادة الثالثة : يتعين على رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية : ..... السهر على تنفيذ هذا المقرر في حدود المبلغ المشار اليه في المادة 2 اعلاه و مراعاة الأولويات و المجالات القابلة للتمويل المنصوص عليها في المنشور رقم ..... المورخ في ..... و المشار اليه اعلاه.

**ARTICLE 3** : Le président de l'A.P.C de ..... est tenu de veiller à l'exécution de la présente décision, dans la limite du montant visé à l'article 2 ci-dessus, et suivant les priorités et les domaines éligibles au financement cités par la circulaire n° ..... Du ..... Visée ci-dessus.

مسؤول النشاط

**DESTINATAIRES:**

- Le chef de daïra .....
- Le Directeur .....
- Le Président de l'APC de: .....
- Le Directeur de la Programmation et du Suivi Budgétaires
- Le contrôleur budgétaire auprès de la wilaya
- Le Trésorier de Wilaya
- Le Trésorier communal

Modèle de décision de pré-notification de subvention



Décision N° ...../...../PCD/.....

....., le .....

PLANS COMMUNAUX DE DEVELOPPEMENT  
COMMUNE DE : .....

المخططات البلدية للتنمية  
بلدية: .....

Portefeuille de programmes	.....	محفظة البرامج
Programme	.....	البرنامج
Sous-Programme	.....	البرنامج الفرعي
Action (Sous action)	.....	النشاط (النشاط الفرعي)
Titre	.....	الباب
Catégorie	.....	الصف
Sous-catégorie	.....	الصف الفرعي
Nombre d'Opérations	.....	عدد العمليات

DECISION D'ALLOCATION DE SUBVENTION .....  مقرر منح اعانة  
DECISION D'ALLOCATION DE SUBVENTION RECTIFICATIVE .....  مقرر منح اعانة تعديلي

إن مسؤول النشاط .....

بمقتضى القانون العضوي رقم 18-15 المؤرخ في 22 ذي الحجة عام 1439 الموافق 2 سبتمبر سنة 2018 والمتعلق بقوانين المالية، المعدل والمتمم،  
و بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 20-403 المؤرخ في 14 جمادى الأولى عام 1442 الموافق 29 ديسمبر 2020، الذي يحدد شروط نضج وتسجيل البرامج.  
و بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 20-404 المؤرخ في 14 جمادى الأولى عام 1442 الموافق 29 ديسمبر 2020، الذي يحدد كفاءات تسيير وتفويض الاعتمادات المالية.  
و بمقتضى القرار رقم 124 المؤرخ في 15 غشت 2022 الذي يحدد الأصناف الفرعية للنفقات و كذا ترميز التصنيف حسب الطبيعة الاقتصادية لأعباء ميزانية الدولة.  
و بمقتضى القرار رقم 03 المؤرخ في 11 يناير 2023 يحدد كفاءات نضج وتسجيل عمليات الاستثمار العمومي للدولة بعنوان برنامج.  
و بمقتضى المنشور رقم ..... المؤرخ في ..... المحدد لكفاءات تنفيذ الاعتمادات المالية المفتوحة بموجب قانون المالية للسنة للإعانات الممنوحة في إطار دعم التنمية الاقتصادية والاجتماعية للبلديات،  
و بمقتضى مقرر التسجيل لسنة ..... لوزارة المالية "المديرية العامة للميزانية" رقم : ..... المؤرخ في .....  
و بمقتضى الطلب رقم: ..... المؤرخ في .....  
وعملا بنتائج اجراء ابرام الصفقة او الاستشارة .....

DECIDE

يقرر ما يلي

المادة الأولى: يتم بموجب هذا المقرر ..... لتغطية العمليات التالية بعنوان المخططات البلدية للتنمية لبلدية ..... السنة المالية ..... طبقا للجدولين المدرجين في الملحقين التاليين.

ARTICLE 1<sup>er</sup>: Il est procédé par la présente décision à ..... pour couvrir les opérations suivantes au titre des Plans Communaux de Développement à la commune ..... exercice ..... conformément aux tableaux ci-après annexés.

المادة الثانية: تقدر قيمة رخصة الالتزام بما قدره ..... د.ج.

ARTICLE 2: Le montant de l'autorisation d'engagement est de ..... DA.

المادة الثالثة: تقدر قيمة اعتمادات الدفع بما قدره ..... د.ج.

ARTICLE 3: Le montant des crédits de paiement est de ..... DA.



المادة الرابعة : يتعين على رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية : ..... السهر على إنجاز الأهداف المادية و المالية المشار إليها في هذا المقرر . كل تغيير مهما كان نوعه يقدم لرأي مسؤول النشاط مسبقا.

**ARTICLE 4 :** Le président de l'A.P.C de ..... est tenu de veiller à la réalisation des objectifs physiques et financiers visés par la présente décision. Tout type de changement doit être soumis à l'avis préalable du Responsable de l'action.

المادة الخامسة : يكلف المرسل إليهم المشار إليهم فيما أدناه كل فيما يخصه بتنفيذ هذا المقرر.

**ARTICLE 5 :** Les destinataires ci-après sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

مسؤول النشاط

**DESTINATAIRES:**

Le chef de daïra .....

Le Directeur .....

Le Président de l'APC de: .....

Le Directeur de la Programmation et du Suivi Budgétaires

Le contrôleur budgétaire auprès de la wilaya

Le Trésorier de Wilaya

Le Trésorier communal

Modèle de décision d'allocation de subvention aux communes & Rectificative







**LISTE DES DOMAINES D'INTERVENTION DES SUBVENTIONS DE L'ETAT DANS LE  
CADRE DE L'APPUI AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DES  
COLLECTIVITES LOCALES**

**1. Domaine énergie :**

**1.1 Energie**

- Acquisition et installation de citernes gaz propane dans les zones d'ombre
- Acquisition et installation de kits solaires pour les foyers en zones d'ombre éparses et zones d'ombre
- Acquisition de groupes électrogènes dans les zones d'ombre

**2. Domaine de l'agriculture et hydraulique :**

**2.1 Alimentation en eau potable :**

- Petits ouvrages de mobilisation d'AEP
- Stockages
- Adduction
- Réseau de distribution et acquisition de camions citernes
- Traitement
- Etudes
- Construction de bornes de fontaines en zone rural (habitations éparses)
- Captage et aménagement de sources / Aménagement de point d'eau
- Autres.

**2.2 Assainissement :**

- Réseaux d'assainissements
- Traitement hors STEP
- Etudes
- Traitement des réseaux
- Renouvellement
- Acquisition des pompes pneumatiques mobiles pour l'évacuation des eaux pluviales
- Réalisation de fausses septiques et des connecteurs d'assainissements
- Autres.

**2.3 Environnement :**

- Réalisation des décharges publiques communales (pour les communes non prises en charge par les CET)
- Moyens de traitement et de collecte des déchets solides ménagers

**3. Domaines du Stockage et Distribution :**

**3.1 Marchés de proximité :**

- Etudes



- Constructions neuves
- Aménagements et extensions
- Equipements

#### **4. Domaine des Infrastructures économiques et administratives :**

##### **4.1 Chemins et pistes :**

- Créations neuves
- Réfection
- Ouvrages d'art
- Grosses réparations dues aux intempéries
- Entretien des chemins communaux
- Traitement des glissements de terrain
- Autres

##### **4.2 Postes et Téléphones :**

- Agences et bureaux de postes

##### **4.3 Etudes**

- Etudes plan d'aménagement communal (PAC)
- Autres études de développement de la commune

##### **4.4 Domaine des Bâtiments municipaux :**

- Sièges d'APC
- Antennes Administratives
- Recettes communales
- Autres

##### **4.5 Régie Communale :**

- Régie communale dans les zones à promouvoir et zones d'ombre.

#### **5. Domaine de l'éducation et Formation :**

- Reconstruction
- Grosses réparations
- Réaménagements
- Renouvellement d'équipements
- Construction de salles de classes
- Réalisation et équipement de cantines scolaires au niveau des écoles primaires dans les zones d'ombre
- Chauffage /Climatisation scolaire au profit des zones d'ombre
- Acquisition de bus scolaires au profit des zones d'ombre

#### **6. Domaines des infrastructures socio-culturelles**

##### **6.1 Aménagement urbain :**

- Voieries
- Eclairage public (y compris en énergie solaire)



- Réalisation de jardins publics
- Aménagement des espaces verts

#### **6.2 Santé et hygiène :**

- Construction et équipement de salles de soins
- Aménagement et grosses réparations de salles de soins

#### **6.3 Culture et loisirs :**

- Construction et équipement de bibliothèques communales
- Aménagement et grosses réparations de bibliothèques communales

#### **6.4 Jeunesse et sports :**

- Construction et équipement de Camps de jeunes
- Aménagement et grosses réparations de camps de jeunes
- Foyers de jeunes
- Aires de jeux
- Terrains de sports de proximité.